

AVIS DE DETACHEMENT OU MUTATION

A
LA COMMUNE LAHRAOUIYINE

- vu le dahir n° 1 . 58 . 008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique tel qu'il a été complète et modifié .
- vu le dahir n° 1.15.85 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant exécution de la loi organique n° 14.113 relative aux collectivités locales.
- vu le décret n° 2-77-738 du 13 chaoual 1397 (27septembre1977) portant statut du personnel communal.
- vu le décret n° 2.13.436 du 19 chaoual 1436 (5 aout 2015) fixant les modalités d'application de l'article 38 bis du dahir n°1.58.008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique concernant la mutation des fonctionnaires inter communaux .
- vu le dahir n° 2. 13.423 du 28 rabia I 1435(30 janvier 2014) fixant les modalités d'application des articles 48 et 48 bis et 50 du dahir n°1.58.008 portant statut de la fonction publique concernant le détachement et l'intégration des fonctionnaires en situation de détachement .

le président de la commune lahraouiyyine annonce a tous les fonctionnaires en fonction dans les administrations publiques et les collectivités territoriales dans tout le royaume du maroc ayant cinq (3) ans d'expérience dans les spécialités demandées , l'appel a la candidature pour la mutation ou le détachement auprès de la commune lahraouiyyine .

Cadre Et Grade	Spécialité Ou Service	Nombre
techniciens 3 ^{eme} et 4 ^{eme} grade	la comptabilité	1
administrateur 1 ^{er} grade	contentieux	1
ingénieur d'état	génie civil	1
rédacteur 3 ^{eme} grade	Finances locales	1
	L'informatique	1
techniciens 2 ^{eme} grade	génie civil	1

pour les concernés par la mutation ou le détachement auprès de cette commune, à sont invités de déposer leur demande au bureau d'ordre communal pendant les heures de travail ou par voie postale a l'adresse route 3015 extension de la rue du 10 mars lahraouiyyine province mediouna .

demande manuscrite portant avis de l'administration :

- ✓ Une demande écrit portant l'approbation de l'administration d'origine .
- ✓ Copie CIN.
- ✓ C.V.
- ✓ Dernière décision d'avancement.

Les demande déposées dans le délai seront traités par une commission spéciale instituée pour l'examen des dossiers des candidats.

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE

Driss SADIK
Président du Conseil de la
Commune Lahraouiyyine

